

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG) célèbre 40 ans d'innovation pour une donnée territoriale au service de l'action publique et voit son mandat renouvelé pour 5 ans !

Vendredi 4 juillet dernier, le CNIG a donné rendez-vous aux passionnés de géo-données, aux décideurs publics et aux curieux de d'innovation dans les salons Boffrand du Sénat pour célébrer quatre décennies d'engagement au service de l'information territoriale.

La matinée s'est articulée autour de deux temps forts :

- **Une table ronde** sur le thème « Le CNIG, un espace de coordination pour des géo-données au service des politiques publiques ».
- **Une séquence témoignages** « Mon CNIG en 180 secondes ». Place aux acteurs de terrain ! Projets concrets, réalisations marquantes, et retours d'expérience de ceux qui font vivre l'écosystème géo-numérique français au quotidien.

Lors de la matinée d'échanges, plusieurs intervenants ont rappelé le rôle central des données géolocalisées dans nos vies quotidiennes : elles rythment nos réveils à l'heure locale, orientent nos trajets, nous alertent face aux risques et alimentent l'ensemble de nos usages numériques.

À l'ère de l'intelligence artificielle, « *l'accès à des données structurées et de qualité devient un verrou critique à lever* », a souligné Bertrand Monthubert, président du CNIG. Un constat partagé par Delphine Jamet, adjointe au maire de Bordeaux chargée du numérique, qui a insisté sur l'importance de la qualité des données pour en permettre la réutilisation à grande échelle et la conservation dans le temps.

La gouvernance de ces données doit pour cela être consolidée, aux niveaux national et local. Amélie Coantic, Commissaire Générale adjointe au Développement Durable, et Alain Bayet, directeur de l'action régionale de l'INSEE, ont salué la création des Comités territoriaux de la donnée. Francky Trichet, vice-président de Nantes Métropole et président des Interconnectés, a lui évoqué un changement de paradigme : l'organisation des données géolocalisées devient décentralisée, et cela ouvre la voie à une nouvelle dynamique d'innovation publique.

Autre sujet majeur : la souveraineté numérique. Henri Verdier, ambassadeur de France pour le numérique, a alerté sur la dépendance croissante à des acteurs étrangers qui « voient le monde comme une confrontation d'empires culturels ». Pour Isabelle Delprat-Messa, commandant en second de l'établissement géographique interarmées, « celui qui fait la carte fait le territoire » : garantir la disponibilité, la qualité et la sécurité des données est un impératif stratégique, notamment en contexte militaire.

Enfin, Sébastien Soriano, directeur général de l'IGN, a appelé à fédérer les forces : « La souveraineté se construit en commun. Il faut rassembler le puzzle technologique français pour peser ensemble. »

L'avenir se dessine avec des géo-données

Par le décret n° 2025-569 du 23 juin 2025, le gouvernement a réaffirmé sa confiance au CNIG, en reconduisant son mandat pour les cinq prochaines années, reconnaissant ainsi le rôle stratégique de la donnée géolocalisée dans les transformations territoriales et environnementales en cours.

Dans un contexte où la transformation numérique croise des défis territoriaux de grande ampleur – changement climatique, urbanisation, fractures spatiales – la célébration des 40 ans du CNIG a pris une portée particulière. Elle a réaffirmé une conviction forte : l'information géolocalisée n'est plus un simple levier technique, mais un enjeu stratégique pour la conduite des politiques publiques.

Voir la page des 40 ans du CNIG : <https://cnig.gouv.fr/les-40-ans-du-cnig-au-senat-a30077.html>

CONTACT PRESSE :

Pierre LAULIER

pierre.laulier@developpement-durable.gouv.fr

Le Président du CNIG,
Bertrand MONTHUBERT

Créé en 1985 et placé auprès du ministre en charge du développement durable, le CNIG est l'instance française de référence en matière de données géolocalisées. Depuis 40 ans, il fournit des avis au gouvernement, produit des standards de données, favorise l'interopérabilité des systèmes, accompagne les dynamiques territoriales, permettant à la décision publique d'être éclairée par une information géographique fiable et partagée.

Réorganisé en 2022, le CNIG a fait peau neuve et étendu son action à de nouveaux domaines : l'innovation et la prospective technologiques et sociales, l'analyse des modèles économiques, l'action européenne et internationale.